

LE PRIX

de l'abonnement à l'édition quotidienne, fait directement avec les porteurs, est de 20 SOUS par semaine.

Chronique DE LA Ville

Calendrier de l'Abaille

Semaine du 28 juillet au 3 mars. Mardi 28.—S. Nazaire. Mercredi, 29.—St-Marthe. Jeudi, 30.—S. Abdon. Vendredi, 31.—S. Ignace. Samedi, 1er mars.—S. Pierre liens. Dimanche, 2.—S. Alphonse. Lundi, 3.—Invent S. Etienne. Mardi, 4.—S. Laurent. Mercredi, 5.—S. Etienne. Jeudi, 6.—S. Etienne. Vendredi, 7.—S. Etienne. Samedi, 8.—S. Etienne. Dimanche, 9.—S. Etienne. Lundi, 10.—S. Etienne. Mardi, 11.—S. Etienne. Mercredi, 12.—S. Etienne. Jeudi, 13.—S. Etienne. Vendredi, 14.—S. Etienne. Samedi, 15.—S. Etienne. Dimanche, 16.—S. Etienne. Lundi, 17.—S. Etienne. Mardi, 18.—S. Etienne. Mercredi, 19.—S. Etienne. Jeudi, 20.—S. Etienne. Vendredi, 21.—S. Etienne. Samedi, 22.—S. Etienne. Dimanche, 23.—S. Etienne. Lundi, 24.—S. Etienne. Mardi, 25.—S. Etienne. Mercredi, 26.—S. Etienne. Jeudi, 27.—S. Etienne. Vendredi, 28.—S. Etienne. Samedi, 29.—S. Etienne. Dimanche, 30.—S. Etienne. Lundi, 31.—S. Etienne.

La Peste

L'imminent chirurgien Rucker a déclaré hier, la situation locale comme étant sérieuse, mais pas alarmante, en ce qui concerne le commerce de notre port. On remarque déjà une grande amélioration aux docks, au point de vue sanitaire, et avec l'assistance des citoyens de la ville, pour l'observation des règlements du bureau de santé, le docteur Rucker prévoit un heureux résultat.

Echo louisianais du procès Caillaux

Il est curieux de noter que la première femme de M. Caillaux, Mme Gueydan, est non seulement d'origine louisianaise, mais encore elle-même a la Nouvelle-Orléans, et cousine germanique du Sénateur Henri L. Gueydan, de la paroisse Vermilion. Le père du sénateur Gueydan, et celui de Mme Gueydan sont les deux frères, le sénateur a déclaré à un de nos confrères que depuis plusieurs années les relations entre les deux familles n'existent plus.

Une noce cambriolée

Les voleurs se faufilent partout, même aux fêtes de noces. John Chetta se mariait hier soir, et afin de donner tout l'éclat possible à l'heureux événement, on donnait un grand bal au hall Marengo, en l'honneur des mariés. Le bal terminé, une douzaine de jeunes gens, s'aperçurent que leurs chapeaux avaient disparu. Joseph Gruziano se désolait de la perte d'un chapeau de \$6.50; Tom Cains, d'un chapeau de paille dernier genre, de \$4.50, et les autres victimes réagèrent leurs chapeaux et leurs nœuds, jurant mais un peu tard, qu'on ne les y reprendrait plus.

Ingratitude

William H. Peters, logeait depuis un mois chez Mme Berthe Lenoir. Celle-ci, tenait toujours sous son matelas un revolver Smith & Wesson automatique, ayant coûté \$16. Hier, Peters disparut, dit-elle à la police, lui devant une pension d'un mois et non satisfait d'avoir commis cet acte indélicat, il lui avait dérobé son joli revolver. Elle donna à la police le signalement du jeune homme, et les agents sortirent à ses trousses.

Chinois arrêtés

Deux Chinois, Ges Wah et Gee Sam, 1611, avenue Tulane, ont été arrêtés. Ils avaient en leur possession de l'opium pour une grande valeur. Plainte a été déposée contre eux.

Grues perfectionnées

Le premier essai des grues perfectionnées, pour le déchargement de sacs de café, dans le port, a eu lieu hier matin, et a donné un résultat qui a émerveillé les autorités du port, et les hommes d'affaires qui s'étaient rendus sur les quais. Quoique les équipes aient été composées d'hommes inexpérimentés, une moyenne de 1400 à 1500 sacs de café, ont été déchargés à l'heure. Les grues soulevaient le café par lots de six sacs de la cale du vapeur, et les déposaient à une distance de 100 pieds de la rive. Avant l'achat ferme, les grues seront mises à l'épreuve pendant 30 jours.

L'obligation des écoles

Les membres du conseil de ville et du bureau des écoles, ont eu une conférence pour discuter la question de la reconstruction des bâtiments d'école, au cas où le peuple voterait, en novembre prochain, en faveur de l'émission d'une obligation de \$2,000,000. D'une manière générale, des suggestions ont été faites pour le changement des districts des écoles et de leur consolidation. Avec cette somme le bureau mètrait les institutions de la ville dans une condition équivalente à celle des villes du nord et de l'ouest. Le conseil de ville était représenté par les commissaires Ricks et Lafaye, et le bureau des écoles par les directeurs Wexler et Wegmann.

Laitier fraudeur

M. Slack, inspecteur des laiteries, du bureau de santé d'Etat, a découvert que Van Noys, vendait du lait falsifié à la gare Union. Le lait avait été expédié par C. C. Nelson, de Hammond, La., et contenait une quantité d'eau. C'est la deuxième fois que Nelson, s'est rendu coupable d'une telle fraude. Les chimistes Taylor et Clay, ont également découvert que l'on vendait de l'huile de graines de coton pour de l'huile d'olive, à l'épicerie Tramontana's, coin des rues Peniston et Clara. Une plainte a été déposée contre le propriétaire.

Pris sur le fait

John Gavin, bien connu aux stations de police, a tenté hier après midi, de passer un paquet de morphine, à un complice nommé Morris Danahay, écroué à la prison de paroisse. Gavin a été mis en état d'arrestation, par le capitaine Richard Meredith et écroué. Une plainte a été déposée contre lui pour avoir en sa possession des drogues interdites.

Bagarre

Une bagarre générale eut lieu hier matin de bonne heure au coin de l'avenue Tulane et la rue Dorgenois, au cours de laquelle Arthur Quinn, 2400, avenue Tulane, eut le cuir chevelu déchiré, et le bras droit luxé. Il fut transporté à l'hôpital de la Charité. Anthony Grece, propriétaire du café à l'encoignure, qui se trouvait dans la mêlée, fut arrêté, pour avoir fait feu à plusieurs reprises sur le groupe des combattants, sans atteindre heureusement personne. Les nommés Vincent Kavanaugh, 2314, rue Gravier; Vincent Uhle, 127, Nord Galvez; et Theodore Meade, 2323, rue Gravier, ont été arrêtés également, pour avoir participé à la bagarre. On dit que Kavanaugh, Meade et Uhle s'étaient réunis pour combattre Grece et Quinn. Il paraît que ce dernier avait giflé Mlle Genevieve King, sœur de Kavanaugh. Ce fut la cause de la bagarre.

Femme ligotée

Le mari de Mme Josephine Magnier, 1907, rue Laurel, employé comme inspecteur de nuit, par la "United Fruit Co.", ne rentre que très tard chez lui. Hier à minuit, Mme Magnier entendit la sonnette de la porte, croyant que c'était son époux elle courut ouvrir. A sa grande horreur, elle se trouva face à face, avec un nègre masqué, qui lui ordonna de lever les mains, de garder le silence sous peine de mort, et de le conduire vers la salle à manger, où il lui ordonna de s'asseoir sur une chaise. Puis à l'aide d'essui-mains il l'attacha aux bras d'un fauteuil, lui mit une serviette de table sur la bouche, et lui demanda où était l'argent qu'elle avait. La jeune femme affolée lui répondit qu'elle n'en avait pas. Le nègre alla vers une armoire et s'em-

para de \$6.50 puis s'esquiva. Mme Magnier, réussit à se débarrasser de ses liens, et réveilla sa nièce, Jessie Sherlock, qui dormait dans une chambre voisine. Elles donnèrent l'alarme. Le surintendant Reynolds semble trouver étrange, que la nièce ne se soit pas réveillée lorsque le noir et Mme Magnier, traversèrent sa chambre se rendant à la salle à manger. La police fait d'actives recherches pour capturer le noir, dont elle a le signalement.

Protestation

Les commissionnaires de l'avenue du Parc de ville, protestent énergiquement contre l'érection d'un hôpital pour les opérations chirurgicales, au coin de l'avenue Parc de ville et la rue Bien-ville, proposé par le commissaire Harold W. Newman du département de la Santé Publique. Le docteur D. S. Brosnan, fait des démarches auprès du conseil municipal, pour obtenir le privilège d'ériger le dit hôpital sur cet emplacement; mais, les membres de la commission disent qu'un hôpital de ce genre, sur l'avenue du Parc de ville, deviendrait une institution semblable à celle située coin des rues Prytania et Calliope, généralement bondée de malades noirs, blessés dans des accidents de chemins de fer et de scieries.

Obsèques du capitaine Henry Galt

Hier après midi, à 3 heures et demie, ont eu lieu les funérailles du capitaine Henry Galt, qui, durant plus de 50 ans, commanda différents vapeurs entre la Nouvelle-Orléans et l'Amérique Centrale. Il demeurait à Alger, et était malade depuis un an. Né à Baltimore, il était membre de la loge 153 des francs-maçons. Il laisse une épouse, un fils et trois petits enfants.

Un dévoyé

Le nommé Sidney H. Lewis, qui vient d'être arrêté à Rochester, N. Y., est un personnage bien connu de la police de la Nouvelle-Orléans. Il y a deux ans, il avait été inculpé d'avoir dérobé des outils et de l'or pour aurification, à plusieurs dentistes, dont les bureaux sont sur la rue du Canal. Sous le prétexte de faire la réclame d'un liquide pour polir les outils de dentistes, il se faufile partout et opérait ses vols.

Pantalons retrouvés

A midi hier, Ferdinand Jones, alias Philip Jones, escroc et ex-forçat, a été arrêté et écroué à la première station de police. Il est accusé d'avoir dérobé une douzaine de pantalons évalués à \$21., de la Chicago Tailoring Co., 904, rue Poydras. Les pantalons ont été trouvés à la demeure de Jones, 624, rue Bourgogne.

Voleurs de melons

Louis Pisciatla, marchand de fruits, coin des rues Floride et Savage, s'est plaint à la police hier, que des inconnus lui avaient dérobé 75 melons d'eau qui se trouvaient dans un wagon de la "Central of Georgia R. R.", sur la voie de la "Public Belt Line". Une enquête a été ouverte par la police, mais aucun indice ne se présente pour découvrir les auteurs de ce vol.

Audacieux filou

A 6 heures et demie hier matin, alors que Felix Touchard, 731, rue Congress, en état d'ivresse, dormait paisiblement sur le trottoir, coin des rues Gasquet et Howard, on lui a dérobé \$75, de la poche de son pantalon, une épinglette en diamant de \$75, et un bouton diamanté de \$12. A son réveil il s'est plaint à la police, et une enquête a été ouverte.

Folle noire

Une négresse, Georgiana Davenport, 36 ans, demeurant coin des rues Palmetto et Live Oak, l'air arrogant, rôdait depuis plusieurs jours, dans son voisinage munie d'un gros baton. Les passants ne se fiant pas à s'approcher lui laissaient le passage libre. Hier vers deux heures de l'après midi, coin des rues Remparts et Canal, elle était arrêtée par un agent de police, au moment où elle semblait vouloir se rendre maîtresse de la rue. Une enquête ayant révélé quelle ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés mentales, elle fut conduite à l'hôpital des aliénés.

Interview-Express

La Discipline dans l'Armée. — Pas de Politique. — Rigueurs Egales.

Correspondance Spéciale de l'Abaille. — On a parlé, on parle encore beaucoup, bien qu'il date déjà de quelques jours, de l'ordre du jour que le Général Gerard, commandant du 2me corps, a adressé à ses troupes. — Quelle est votre opinion? avons-nous demandé à M. Girod, député radical trisanniste de l'Ain et Vice-Président de la Commission de l'Armée. — En principe, le Général a raison. Un officier, quel qu'il soit, du plus petit au plus haut grade, ne doit pas apprécier des faits qu'il n'a pas à expliquer et prendre parti sur des questions d'actualité militaire donnant lieu, quotidiennement, à des polémiques. — Il peut avoir par devers lui une opinion personnelle. C'est son droit incontestable. Mais, son devoir est de ne pas l'exprimer publiquement devant les hommes qu'il commande. Où en arrivons-nous, mon cher ami, si chaque officier croyait devoir se prononcer ouvertement sur telle ou telle mesure, tel ou tel règlement que le Ministre ou l'Etat-Major jugent bon d'imposer aux troupes? Ce serait tout simplement l'anarchie. Il y en a assez ailleurs pour qu'on n'essaie pas de l'introduire là. — Que l'officier prêche l'obéissance à la loi, c'est parfait. Qu'il dise à ses hommes qu'ils doivent accepter les obligations, quelles qu'elles soient, de la loi faite par les représentants de la Nation, rien de mieux. — Mais, traiter d'imbéciles ceux qui combattent encore la loi de trois ans, c'est peut-être aller un peu loin. — J'entends vos raisons. Mais ce général qui frappe un officier d'une peine disciplinaire à propos d'une opinion, n'exprime-t-il pas lui-même de la sorte la sienne propre et de donner-t-il pas, dans son rapport, un témoignage de sympathie pour un retour à la loi de deux ans? — Oui et non. C'est discutable dans tous les cas et, à mon avis, le général et l'officier devraient être blâmés. Je suis de ceux qui pensent qu'il est absolument nécessaire, pour maintenir dans notre armée la discipline indispensable à l'ordre, de sélectionner vivement contre toute manifestation politique, soit dans un sens, soit dans l'autre. — J'estime que cette règle doit être absolue et qu'aucune dérogation ne doit y être apportée. — On cite des cas, cependant, où la plus large et la plus compréhensible tolérance a été accordée? — Oui. Je sais, vous allez me citer l'article dans lequel M. Jaurès se vantait d'avoir vilipendé la loi de trois ans devant un milieu d'officiers en activité, qui l'applaudissaient. — Vous allez me dire encore qu'il est souverainement déplorable de voir des officiers attaquer, dans des journaux révolutionnaires cette loi de trois ans qui est pourtant la loi. Je sais tout cela et je le déplore avec tous ceux qui aiment notre armée. — La conclusion de tout ceci est qu'aux rigueurs exercées d'un côté devraient correspondre des rigueurs égales pour l'autre.

Les Tabacs Bulgares

Correspondance Spéciale de l'Abaille. — Sophia. — Les journaux protestent contre la situation qui est faite aux tabacs bulgares en Egypte. D'après un décret khédival, récemment promulgué, le droit d'entrée sur les tabacs de toute provenance est augmenté de 5 piastres. Toutefois, les tabacs de provenance bulgare sont frappés d'un droit supplémentaire de 2 piastres par kilo. Par suite, la concurrence devient impossible contre les tabacs de Turquie de Grèce, de Bosnie surtout en ce qui concerne les tabacs de qualité inférieure pour lesquels la différence de 2 piastres est déjà très sensible. Ce droit supplémentaire est perçu par les autorités égyptiennes sous prétexte qu'aucune convention commerciale n'existe entre la Bulgarie et l'Egypte. A défaut de convention, fait remarquer le Bulletin de la Chambre de commerce de Roustchouk, les relations de la Bulgarie avec l'Egypte ne sont réglées sur la clause de la nation la plus favorisée. Donc la mesure exceptionnelle prise pour les tabacs bulgares en Egypte devrait être supprimée, d'autant plus qu'elle fait tort aux fabricants égyptiens qui ne peuvent pas se passer des tabacs de la Thrace et de la Macédoine.

JOE CHAMBERLAIN

J'entrevis, pour la dernière fois, il y a quelques mois, à Cannes, l'homme d'Etat dont le nom résume vingt années de l'histoire britannique. Sous une lampe, auprès du feu, immobile dans son fauteuil, raidi par l'âge, le vieillard donnait l'impression de la vie et presque de la jeunesse. Ce n'était, cependant, que l'ombre de lui-même. Et la femme, éminente par le cœur et par l'esprit, qui entourait M. J. Chamberlain de son charme et de ses soins devait servir d'interprète, traduire questions et réponses. J'écoutais et je regardais. La seule expression qui se dégageait de ce corps ravagé, de ces traits altérés, de ce regard fixe, de cette conversation entrecoupée, était celle d'une extraordinaire puissance de volonté; l'énergie ardente et tenace, passionnée et soutenue, reste le caractère dominant de J. Chamberlain. Il justifie son prestige. Il légitime ses succès. Il explique ses échecs. — Ce petit boutiquier ne semblait désigné, ni par les origines de sa famille, ni par la culture de son esprit, pour une carrière politique, d'un aussi indéniable éclat. Il ne vit point le jour, le 8 juillet 1836, dans un quartier élégant de Londres au nord de la Tamise, mais dans un faubourg modeste, au sud du fleuve impétueux, dans la ville des "Shopkeepers" et des employés, à Camberwell. Depuis trois générations, sa lignée exploitait à Cheapside un commerce de chaussures et de souliers. Son arrière grand-père, son grand-père et son grand-oncle furent, à tour de rôle, "Masters of the Company des cordonniers de Londres." M. J. Chamberlain, ses quatre frères, son fils ne manquèrent pas de solliciter leur accession dans cette démocratique corporation. Le jeune parlementaire reçut l'éducation nécessaire à cette profession. Il va à l'école primaire. A seize ans, il quitte l'University College sans avoir abordé les études classiques. Il lira les grands auteurs plus tard, à ses moments perdus, derrière son comptoir, entre deux additions, au coin du feu, entre deux bilans. On cherche en vain dans ses discours des citations littéraires. S'il lui est arrivé de rappeler le vers fameux: Facilis discensus averno, cet essai n'a jamais été renouvelé: les auteurs contemporains lui ont fourni de rares ornements. En 1886, il fait allusion "à feu M. Carlyle." En 1895, il parle "à l'œuvre appelée "Romola," dont l'auteur est, je crois, G. Eliot." Seuls, "le poète américain," Longfellow, "les poètes colonsiaux," R. Kipling, ont fourni à J. Chamberlain les images nécessaires pour accroître l'éclat de ses vastes péroraisons. — Si cet héritier d'une double lignée de modestes boutiquiers et de petits pasteurs réussit brillamment dans quelques-unes des tâches qu'il a successivement entreprises, c'est simplement, uniquement, parce qu'il y apporte les ressources d'une volonté supérieure. — Il travaillait dans le magasin de chaussures que les siens géraient depuis cent vingt ans, dans le même immeuble et sous le même nom, lorsque son père accepta, en 1854, de s'intéresser à l'exploitation d'un brevet américain, acheté par un oncle maternel, M. Wattleford, et qui doit bouleverser la fabrication des vis. A dix-huit ans, le jeune J. Chamberlain se consacra à l'industrie textile. Il s'occupa de la fabrication de draps et de tissus de coton. Et en 1874, vingt ans après leur arrivée à Birmingham, J. Chamberlain et ses trois frères renoncèrent aux affaires, leur fortune était faite. — Elu maire de Birmingham en novembre 1873, il déplaça sur un terrain nouveau, mais dans un cadre aussi défini et dans une tâche aussi patrie, les mêmes qualités et la même énergie réaliste et têtue. De nouveau, le succès couronna ses efforts. Et de longues années plus tard, le grand homme de Birmingham put résumer, avec orgueil, l'œuvre accomplie: "A l'exception de l'hôtel de ville et du marché, il n'y avait pas d'édifices de quelque importance. Il n'y avait ni parcs, ni bibliothèques gratuites, ni bains, ni galerie artistique, ni musée. Les rues étaient mal pavées, imparfaitement éclairées, incomplètement desservies par les égouts. L'eau n'était fournie que trois jours par semaine. La mortalité annuelle était de 30 pour 1,000. Elle n'est aujourd'hui que de 20 pour 1,000." — Pleins de gratitude, le 27 juin 1870, les habitants reconnaissants envoient J. Chamberlain siéger aux Communes. Au cours de la réunion du "Caucus," un ouvrier prit la parole: "Joseph, tu as été fidèle aux intérêts de

notre bourg. Aux tâches que nous t'avons confiées, comme à un fideli-commissaire, tu es resté fidèle. Nous pouvons avoir foi en Joseph: il descendra en Egypte, et là, insensible à la crainte de l'autorité de Pharaon, aux charmes de la femme de Putiphar, il fera ce qu'il doit à ses électeurs."

Et J. Chamberlain partit pour l'Egypte. Il y resta ce qu'il avait promis: dix ans. Il fut nommé ministre de l'industrie et du commerce (1880-1885), il revint, d'une manière heureuse, la législation sur les banqueroutes et sur les brevets, amorça la réorganisation de la marine marchande, Ministre des colonies (1886-1890), il ne se borne pas à imprimer une active impulsion aux remaniements administratifs et aux voies ferrées. Il pose les premières vis de l'armature impériale. Si les conférences intercoloniales sont devenues périodiques et si un statut permanent survit à leurs délibérations, si l'état-major impérial existe, agit, et si l'escadre impériale est en voie d'exécution, si des liens militaires, politiques, douaniers relient à la métropole et entre elles les colonies éparses à travers les Océans, cette évolution est en partie l'œuvre de J. Chamberlain. Sans trêve ni repos, partout, du Nord au Sud, ce fils de pasteurs protestants et de boutiquiers puritains a prêché, avec une foi religieuse et dans un lyrisme judaïque, l'Évangile de l'Impérialisme.

Mais ce vouloir, enfiévré d'action, J. Chamberlain n'a su ni le maîtriser, ni le discipliner. Emporté par une force presque instinctive, il n'a pu supporter le poids d'un chef, ni l'autorité d'un parti. Il a successivement dénoncé Gladstone et Balfour, désorganisé les groupements libéraux et conservateurs. "Le politique a souvent le devoir, a-t-il écrit, lorsque les circonstances changent, de modifier ses opinions." C'est un devoir dont il s'est largement acquitté; les évolutions rapides et contradictoires eussent été plus faciles à excuser si, en présence des grands problèmes, intérieurs et extérieurs, irlandais et fiscal sud-africain et européen, J. Chamberlain, avait été moins rapide dans sa parole et plus pondéré dans ses actes. Il lui est arrivé, souvent, de voir cet essai n'a jamais été renouvelé: les auteurs contemporains lui ont fourni de rares ornements. En 1886, il fait allusion "à feu M. Carlyle." En 1895, il parle "à l'œuvre appelée "Romola," dont l'auteur est, je crois, G. Eliot." Seuls, "le poète américain," Longfellow, "les poètes colonsiaux," R. Kipling, ont fourni à J. Chamberlain les images nécessaires pour accroître l'éclat de ses vastes péroraisons. — Si cet héritier d'une double lignée de modestes boutiquiers et de petits pasteurs réussit brillamment dans quelques-unes des tâches qu'il a successivement entreprises, c'est simplement, uniquement, parce qu'il y apporte les ressources d'une volonté supérieure. — Il travaillait dans le magasin de chaussures que les siens géraient depuis cent vingt ans, dans le même immeuble et sous le même nom, lorsque son père accepta, en 1854, de s'intéresser à l'exploitation d'un brevet américain, acheté par un oncle maternel, M. Wattleford, et qui doit bouleverser la fabrication des vis. A dix-huit ans, le jeune J. Chamberlain se consacra à l'industrie textile. Il s'occupa de la fabrication de draps et de tissus de coton. Et en 1874, vingt ans après leur arrivée à Birmingham, J. Chamberlain et ses trois frères renoncèrent aux affaires, leur fortune était faite. — Elu maire de Birmingham en novembre 1873, il déplaça sur un terrain nouveau, mais dans un cadre aussi défini et dans une tâche aussi patrie, les mêmes qualités et la même énergie réaliste et têtue. De nouveau, le succès couronna ses efforts. Et de longues années plus tard, le grand homme de Birmingham put résumer, avec orgueil, l'œuvre accomplie: "A l'exception de l'hôtel de ville et du marché, il n'y avait pas d'édifices de quelque importance. Il n'y avait ni parcs, ni bibliothèques gratuites, ni bains, ni galerie artistique, ni musée. Les rues étaient mal pavées, imparfaitement éclairées, incomplètement desservies par les égouts. L'eau n'était fournie que trois jours par semaine. La mortalité annuelle était de 30 pour 1,000. Elle n'est aujourd'hui que de 20 pour 1,000." — Pleins de gratitude, le 27 juin 1870, les habitants reconnaissants envoient J. Chamberlain siéger aux Communes. Au cours de la réunion du "Caucus," un ouvrier prit la parole: "Joseph, tu as été fidèle aux intérêts de

Le jubile de la Sainte-Baume

Correspondance Spéciale de l'Abaille. — Marseille. — De grandes fêtes jubilaires, viennent de se dérouler dans le site très beau de la Sainte-Baume. La cérémonie religieuse a eu lieu la nuit, dans la grotte illuminée, de Marie de Magdala, devant plusieurs milliers de pèlerins venus de toutes parts. Mgr. Maurin, évêque de Moulins, fit un sermon dans lequel il évoqua, "le souvenir de la Patrie menacée par les sectaires." A l'issue de cet anniversaire, la dépêche suivante a été envoyée au Pape: "La population provençale réunie à la Sainte-Baume (B. du R.) sous la présidence de l'archevêque d'Aix et des évêques de Gréjus, Marseille, Moulins et Grenoble acclame avec amour sa Sainteté, priant pour elle dans la grotte sacrée de Sainte-Madeleine."

Préoccupations inquiétantes

Correspondance Spéciale de l'Abaille. — Munich. — En apprenant la mort de l'archiduc-héritier à Sarajevo, M. de Hertling ministre-président bavarois, a exprimé son profond regret et dit entr'autres choses: "Ce crime inexcusable n'est pas fait pour rassurer sur les graves difficultés de la situation internationale. J'ai bien peur que ce crime ne soit le prélude des complications attendues."

Les warrants agricoles

Correspondance Spéciale de l'Abaille. — M. le Duc de la Trémoille demande que la constitution du Warrant agricole avec ou sans inscription au greffe puisse être accompagnée de la mise en entrepôt des marchandises warrantées dans un local clos et séparé, même dépendant des habitations, magasins, caves, greniers ou chais de l'emprunteur, et dont la clef sera remise au prêteur.

Les pèlerinages "modernes" à Lourdes

Correspondance Spéciale de l'Abaille. — Nîmes. — Cette année, le grand pèlerinage annuel de Lourdes a eu un côté vraiment pittoresque. Des caravanes de pèlerins, au lieu d'emprunter le démocratique train spécial ont préféré gagner la ville religieuse par voie d'automobiles et d'autobus qui ont pris le départ par dix et même vingt, de toutes les villes de la région. Ces pèlerins gagnent Lourdes par deux ou trois étapes. C'est la première fois que pareil fait se produit et dans les milieux ecclésiastiques on crie au scandale, car on prétend que ces pèlerins font le pèlerinage non par esprit de religion, mais par pur tourisme.

La révision de la constitution est-elle nécessaire — Les Députés parlent

Correspondance Spéciale de l'Abaille. — Midil... c'est le midi qui va tout d'abord se faire entendre. Parler est son droit hérité de Rome et d'Athènes. Voici M. Hubert-Rouger, député du Gard, je ne pouvais espérer meilleur renouveau. — Vous me demandez si je suis partisan de la révision... Mais j'ai toujours été et j'espère que je le serai enfin et y participerai de mon mieux. Entendez-moi bien: Pour moi la révision est la seule moyen vraiment efficace de républicanisme la vieille constitution monarchique de 1875. — Quels moyens vous paraissent les plus efficaces? — La suppression de la Présidence de la République, inutile si elle est la présidence solitaire, dangereuse, très redoutable si elle est agissante. C'est là un des premiers actes à accomplir. — Est-ce tout? — A peine un commencement. Il faut supprimer le Sénat, un caducue institution qui n'a que la force d'un caillou caché dans l'engrenage social.

Les secours religieux aux petits pâtres

Correspondance Spéciale de l'Abaille. — L'évêque de Saint-Flour vient de recommander aux curés dont les paroisses sont rapprochées des montagnes de faire tout ce que leur zèle leur inspirera pour ne pas laisser sans soins religieux, pendant toute la saison, les petits bergers préposés à la garde des troupeaux et qui sont, dit-il, "exposés à tant de dangers." Il voudrait que les prêtres libras de leur temps, par exemple des professeurs en vacances, consacrent à ce ministère plusieurs jours de leur repos.